

L'AVENIR DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

LE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS ET COMMUNAUTÉS RURALES

La future politique agricole commune (PAC) restera fidèle à ses deux principes essentiels: le soutien aux agriculteurs et la promotion du développement dynamique et durable des communautés rurales environnantes. Ces deux piliers distincts demeureront, mais les processus de fixation des objectifs et d'obtention des résultats seront simplifiés et gagneront en cohérence.

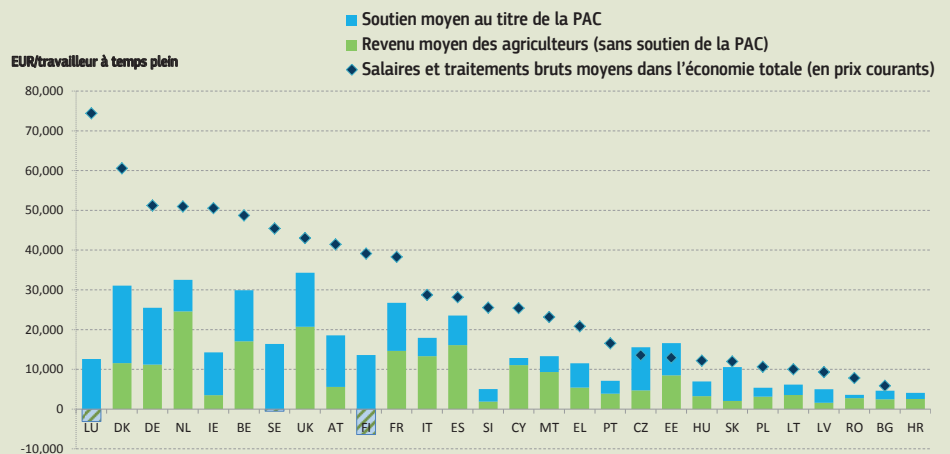
LA PAC CONTINUE DE REPOSER SUR DEUX PILIERS COMPLÉMENTAIRES

PREMIER PILIER: PAIEMENTS DIRECTS ET MESURES DE MARCHÉ

LES PAIEMENTS DIRECTS aux agriculteurs offrent un soutien au revenu de base. Les agriculteurs doivent respecter des exigences strictes relatives à la santé publique, animale et végétale, à l'environnement et au bien-être des animaux afin de recevoir leurs paiements.

LES MESURES DE MARCHÉ sont les règles qui régissent les marchés agricoles dans l'Union: aide de l'UE aux secteurs spécifiques, promotion des produits agricoles de l'UE (grâce à des normes de commercialisation, indications géographiques, labels, etc.), instruments de marché (stockage privé, intervention), soutien à une chaîne d'approvisionnement alimentaire plus équilibrée. Les mesures relatives au commerce international telles que les certificats et les droits de douane, ainsi que les règles de concurrence, s'inscrivent également dans ce cadre.

Les revenus des agriculteurs accusent toujours un retard par rapport aux salaires pratiqués dans l'ensemble de l'économie



DEUXIÈME PILIER: DÉVELOPPEMENT RURAL

Les **fonds de développement rural** investissent dans des projets locaux visant à soutenir le tissu socio-économique des zones rurales. Ces fonds peuvent, par exemple, servir à soutenir l'installation d'un artisan, à investir dans des systèmes d'irrigation durables, à organiser des formations pour les agriculteurs, à contribuer au développement de l'agrotourisme, etc. Les programmes de développement rural jouent également un rôle central dans les actions liées au changement climatique en soutenant la modernisation des exploitations afin de réduire la consommation d'énergie, de produire de l'énergie à partir de sources renouvelables, d'améliorer l'efficacité des intrants et de réduire les émissions polluantes.

